



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL INTERVIEWE

JOHN D. WALSH, Président du Comité Consultatif
sur les Conditions de l'Emploi
au CERN (C/CEC).



INTRODUCTION.

En décembre 1983, le Conseil a approuvé la création du Comité consultatif sur les conditions de l'emploi, C/CEC ; sa résolution (CERN/1512(CERN/CC/1502/Rév. 2) prévoit à son article premier :

"a. Conformément à l'Article V de la Convention, une structure permanente, tripartite et consultative est établie pour étudier tous les aspects des conditions de l'emploi au CERN et faire rapport à leur sujet. Cette structure a pour objet de recueillir des informations et de stimuler la réflexion, pour faciliter ainsi le choix des orientations à prendre dans ce domaine. Les représentants des Etats membres, ainsi que ceux de la Direction du CERN et ceux de l'Association du Personnel, soumettent des questions à l'examen du Comité."

Le président du C/CEC est John WALSH, représentant du Royaume-Uni auprès du Comité des Finances ; c'est lui qui présidait le Groupe de travail tripartite sur les conditions d'emploi au CERN, CEC, en 1983.

Le CEC a connu une destinée relativement brève, seules trois réunions ayant eu lieu. Le président, cependant, a présenté son propre rapport au Conseil en décembre 1983.

A la lumière des remarques qu'il y faisait et étant donné les débuts du C/CEC en avril 1984, l'Association du Personnel a récemment organisé une discussion informelle avec John WALSH.

Ont participé à cette discussion : P. BERRY, M.A. DORAN, K. GASE, H. PINEY, S. TURNER et J.D. WALSH.

1. A.P. Nous nous félicitons pour votre nomination à la charge de président du C/CEC, M. WALSH, et vous remercions d'avoir bien voulu accepter de répondre à quelques questions de l'Association du Personnel. Compte tenu de votre expérience au CEC, croyez-vous que le C/CEC sera une entreprise positive ou négative ?

J.W. Un peu de l'un et de l'autre, mais j'espère que le résultat net sera positif. Par positif j'entends quelque chose qui engendrera plus de satisfaction, au sein des trois parties, que de mécontentement. Si je n'avais pas cru que ce résultat fût possible je n'aurais pas accepté cette mission.

2. A.P. Après cette première question d'ordre général, pourrions-nous revenir au rapport que vous avez présenté au Conseil et, en particulier, à vos remarques finales.

Dans votre première conclusion, vous déclarez : "Les conditions sociales et conditions de l'emploi traduites en termes monétaires dans une majorité des Etats membres sont pires aujourd'hui qu'au cours d'examens précédents, et ne sont pas en voie d'amélioration." Cette remarque repose-t-elle sur des faits ou bien est-elle l'expression d'un sentiment personnel ?

J.W. Les deux. Les faits auxquels je me réfère sont illustrés par des statistiques nationales telles que taux de chômage et mouvements des traitements nets. Le sentiment personnel joue un rôle également.

3. A.P. Votre deuxième remarque est que "Les comparaisons que le personnel du CERN établit non sans raison, et qu'il porte à l'attention des Délégations, entre sa propre situation et celle du personnel d'autres organisations internationales, m'anèment à croire que dans certaines de celles-ci les Etats membres ont exercé, et exercent encore, un contrôle assez peu rigoureux. Je recommande aux Délégations des Etats membres d'attirer l'attention de leurs autorités sur ce point." Voulez-vous dire par là qu'on devrait prendre exemple sur le CERN pour restreindre les conditions de l'emploi dans d'autres organisations européennes ?

J.W. Non mais voilà une idée intéressante ! En fait, ce que je veux dire c'est que, concernant le CERN, deux choses sont à mes yeux très évidentes : premièrement, le CERN constitue un exemple probant de coopération internationale et, deuxièmement, il est, d'une certaine manière, dirigé d'assez près par ses Etats membres, qui s'occupent de lui directement, dans une relation de bailleur de fonds à utilisateur de fonds. Pourquoi est-ce que d'autres organisations ne fonctionnent-elles pas ainsi ?

4. A.P. Dans votre dernière conclusion, vous dites que les conditions sociales (c'est-à-dire non financières) au CERN devraient être le reflet de l'optimum plutôt que la moyenne existant ailleurs.

Devons-nous conclure de ce propos qu'en ce qui concerne les conditions financières vous estimez que le CERN ne devrait bénéficier que de conditions moyennes (quelle moyenne ?) et que les Etats membres peuvent, en guise de compensation, nous octroyer des conditions sociales qui soient le reflet de l'optimum ?

J.W. Je regrette que vous établissiez un lien entre ma première remarque et les questions strictement financières. Je souhaiterais que les deux soient totalement séparés. J'ai découvert comme sous l'effet d'une révélation que notre approche des conditions "sociales" dans le cadre du CEC pouvait bien être mauvaise. Il existe, à mon avis, de bonnes raisons pour lesquelles le CERN devrait être le reflet de l'optimum et non pas de la moyenne. Comme j'étais parvenu à cette conclusion personnelle, je suis sûr que vous n'auriez pas voulu que je la passe sous silence.

5. A.P. Pour conclure cette réflexion sur votre rapport, serait-il exact de dire que le CEC a reflété le point de vue des Délégués des Etats membres qui ont constamment comparé les conditions en vigueur au CERN avec les conditions nationales et qui, pour cette raison, ont été peu enclins à concéder quelques améliorations que ce fût au CERN ?

J.W. Avec qui d'autre discuter ces questions si ce n'est avec les Etats membres, les "actionnaires" du CERN ? En tout état de cause, le résultat net de l'ensemble des propositions du CEC a été en fait une amélioration pour le personnel de chacune des conditions pour lesquelles avait été recommandée une modification.

6. A.P. Pouvons-nous maintenant envisager un peu l'avenir ?

Le C/CEC est un Comité permanent établi par le Conseil et à l'Article 5 - Procédure de travail - il est prévu que :

"c) Au cours de leurs travaux, les membres du Comité s'efforcent de faire converger leurs positions et de permettre ainsi la présentation au Conseil d'un rapport énonçant des propositions communes."

Comment pensez-vous que cela se passera dans la pratique ?

J.W. Maintenant que j'entends lire cette phrase prise isolément, je me rends compte qu'il s'agit plus d'un espoir, d'un idéal, que d'une instruction qui puisse être mise en pratique facilement. Par contre, si l'Association du Personnel craint que ses opinions tranchées sur quelque point que ce soit ne soient pas rapportées au Conseil, je puis vous donner l'assurance que je veillerai à ce qu'elles le soient.

7. A.P. Une dernière question : en votre qualité de président qu'aimeriez-vous accomplir dans le cadre du C/CEC ?

J.W. Quelque chose de permanent. Certes, dans le monde d'aujourd'hui rien n'est permanent, mais si le C/CEC pouvait donner naissance à quelque chose qui dure trois ou quatre ans, je serais très heureux. Le C/CEC est une expérience ; j'espère que ses résultats seront suffisamment bons pour que le Conseil souhaite qu'elle se poursuive.

CONCLUSION

A.P. Nous vous remercions infiniment d'avoir bien voulu nous rencontrer, M. WALSH, et d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Nous espérons que pendant les travaux du C/CEC d'autres occasions nous permettront de vous rencontrer comme aujourd'hui afin que le personnel du CERN soit totalement informé des activités du Comité. Les réactions du personnel seront une indication de l'acceptation ou du rejet des recommandations du C/CEC.

Version originale : Anglais

Comité Exécutif
10.4.1984

NB. La version originale anglaise a été publiée dans le Bulletin No. 15 du 9 avril 1984.

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI 9 MAI 1984, à 16h.30
=====

Amphithéâtre du Bâtiment Principal

ELECTIONS A LA COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Conformément à l'Article 7 du Règlement du Fonds d'Entraide, trois membres de la Commission 1983 sont démissionnaires :

Les personnes intéressées par l'activité du Fonds d'Entraide sont invitées à faire acte de candidature avant le 25 avril 1984.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux cas sociaux sont traités à l'intérieur de cette Commission et que des candidatures féminines seraient très appréciées.

Vos demandes pourront être adressées à :

L. BRIOT /SPS ou T. KROWERATH /SB

Nous rappelons que ce Comité, indépendant, a pour but de venir en aide aux membres du personnel et à leur famille en difficulté et que toutes les demandes sont traitées confidentiellement.

Les formulaires de candidature peuvent être retirés au Secrétariat de l'Association du Personnel, tél. 2819.

* * *

P E N S I O N S

4ème étape

Les chiffres mentionnés dans le Flash "PENSIONS - 4ème étape" sont ceux auxquels ont abouti les Membres du Groupe de Travail interne.

Ces données sont actuellement en cours de vérification par des Membres du Groupe Tripartite sur les Pensions.

Association du Personnel
Nos. 16/17 - 16 et 24 avril 1984

NOTICE

ORDINARY GENERAL MEETING

WEDNESDAY, 9th MAY 1984, at 4.30 p.m.
=====

Main Auditorium

ELECTIONS TO THE BOARD OF THE MUTUAL AID FUND

In accordance with Article 7 of the Mutual Aid Fund Regulations, three members of the 1983 Board are handing in their resignation.

Anybody in helping to run the Mutual Aid Fund is kindly requested to submit their nomination by 25 April 1984.

We would like to draw your attention to the fact that many social cases are treated by the Commission and women candidates would be highly appreciated.

Please send your nomination to :

L. BRIOT /SPS or T. KROWERATH /SB

You are reminded that this is an independent Committee set up for the purpose of helping staff members and their families who are in difficulty, and that all requests for aid are treated in the strictest confidence.

Nomination forms can be obtained from the Staff Association Secretariat, tel 2819.

* * *

P E N S I O N S

the fourth step

The data mentioned in the Flash "PENSIONS - 4th Step" were collected by the CERN Internal Working Group.

They are being checked by Members of the Tripartite Working Group on Pensions.

Staff Association

IMPOTS : + 1% SOCIAL

Après la Haute-Savoie, c'est maintenant le personnel français résidant dans l'Ain qui devra payer ce + 1% d'impôts avant le 15 avril.

A ce jour, nous constatons que ce problème n'est pas réglé.

Aussi, comme nous l'avions déjà signalé par le Flash du 3 février 1984, chaque membre du personnel concerné a la possibilité d'adresser une demande de remboursement au Directeur général, selon le Chapitre IV, Section 2. des Statut et Règlement du Personnel du CERN.

Pour tout renseignement, téléphonez au 3337.

CLUBS

G A M E S

BRIDGE SECTION

Do you want to play a friendly game of rubber bridge ? Why not come along to Tortella's canteen (Staff Association rooms) from 7 p.m. every Thursday ?

All players are welcome but this initiative is especially intended for those beginners who would like to practice their bridge in a non-competitive atmosphere.

The results of last week's duplicate were :

1st W. KRASNY and A. PARA 68%
2nd G. GRAJEW and D. KEMP 63%
3rd E. LUCHMANN and W. SIMON 56%
4th R. PIBOULEAU and R. STRINI 51%

Please send to D. KEMP/PS

I will be playing Wednesday 18th April

Name :

Partner :

Tortella's canteen - 7.55 p.m. sharp

All welcome

Association du Personnel
Nos. 16/17 - 16 et 24 avril 1984

C'EST REPARTI !

Prochains matches

Mercredi 18 avril 1984 : BS - SP
Merdredi 18 avril 1984 : CGEE - VER
Jeudi 19 avril 1984 : INTER - ECS
Jeudi 19 avril 1984 : DL - DD

* * *

Mardi 24 avril 1984 : ECS - BS
Jeudi 26 avril 1984 : GIS - CGEE
Jeudi 26 avril 1984 : INTER - DL

S K I

ASSEMBLEE GENERALE

MARDI 8 MAI 1984 à 17h.45
Salle de Conférence de la Théorie
Bâtiment 4 - 3ème étage

Ordre du Jour

1. Election du Président de séance
2. Compte rendu de la Saison 1983/1984
3. Rapport financier
4. Election du Comité
5. Election des Vérificateurs aux Comptes
6. Divers

Que vous soyez contents ou mécontents du Club, venez nombreux à l'Assemblée Générale, afin d'apporter des idées nouvelles et améliorer ce qui ne va pas.

Si vous êtes intéressés à faire partie du Comité, envoyez votre candidature à R. HUGUENIN / LEP.

C R I C K E T

Summer is on the horizon, and members of the CERN Cricket Club will soon be recovering from hibernation. A full and varied programme of fixtures has been arranged for the 1984 season, against teams from such exotic locations as Milan and Manchester, to say nothing of Zurich, Bern, and even Geneva. Full details will shortly be sent to everyone on the Club mailing list. Any new arrivals at CERN who are interested in playing - or even just spectating - are welcome to contact any Committee Member for more information on Cricket at CERN.

The 1984 Committee is :

President :	B. PATTISON/EP
Captain :	V. HATTON/SPS
Vice-Captain :	N. CHOCHAN/PS
Secretary :	W. BLAIR/EP
Treasurer :	C. ONIONS/DD
Ground :	(C. CARTER/PS
Sub-Committee :	) J. EVENS/PS
	(B. WILLIAMS/PS
Social Secretary :	G. BOYCOTT/EP